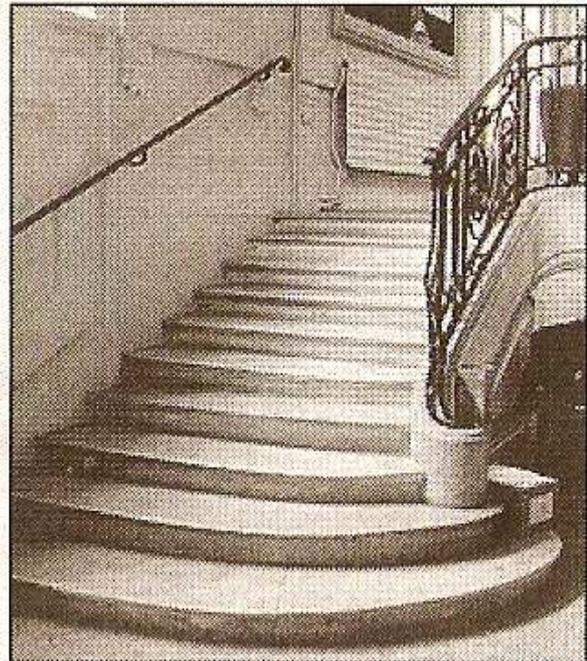


Fontainebleau

Mobilité réduite dénonce un accès compliqué au bureau de vote

L'association Mobilité Réduite, décidément très active, vient de pousser un nouveau « coup de gueule », cette fois pour dénoncer l'accès « difficile » aux bureaux de vote de Fontainebleau (situé au théâtre municipal rue Denecourt) lors des récentes élections régionales. Selon l'association, il s'agissait d'un « **parcours du combattant pour les personnes à mobilité réduite**. Depuis la rue Denecourt, une seule pancarte indique le chemin à suivre, aucune information dans l'autre sens pour accéder aux bureaux de vote par la rue Richelieu. Dans la rue Richelieu, aucune place de stationnement réservée pour les personnes handicapées. La pancarte qui indique le chemin à suivre est non visible.

Sur la porte d'accès au théâtre située rue Richelieu, aucune indication. Seule la présence d'un plan incliné pour accéder au trottoir laisse deviner que l'accès est là. Une fois



L'association dénonce un mauvais fléchage

franchies les portes d'accès, on se trouve au rez-de-chaussée bas devant un escalier, aucun fléchage indiquant le cheminement qu'il faut suivre ».

Une réclamation a été déposée pour « entrave manifeste au devoir citoyen des électeurs handicapés et à mobilité réduite ».

L'association se propose, à l'avenir, de valider avec les équipes techniques la chaîne de déplacement afin d'éviter ce qu'elle appelle une « **bévue inadmissible** ».